L'honorable J.-P.-B. CASGRAIN: Honorables messieurs, mes premières paroles doivent être des paroles élogieuses à l'adresse de l'auteur de la proposition. Lui et moi, seuls représentants de notre sexe, avons été invités à Montréal à une réunion de charmantes et jolies femmes qui, toutes, désirant être appelées au sénat, affichaient un grand zèle pour le parti dominant. Cette fois-là, l'honorable sénateur a, comme d'habitude, fait un excellent discours. C'est un jeu pour lui. En effet, mon honorable ami est un vétéran de la politique qui s'est un jour porté candidat à la députation. Les dames, m'a-t-il semblé, fixaient les yeux sur lui de manière à indiquer que, si elles ne pouvaient pas, elles-mêmes, faire partie du sénat, elles auraient bien aimé être l'épouse d'un sénateur dans le cas où ce dernier eut été libre.

Quant à notre honorable collègue de Rockliffe (l'honorable Madame Wilson), j'ai siégé avec son père depuis le jour où il est entré au Sénat jusqu'au moment où il en est sorti pour toujours. La fille a hérité des grandes qualités du père, elle l'a même dépassé dans la connaissance du français. Depuis trente ans que je suis ici, je ne crois pas que jamais une nomination ait été si bien accueillie par tout le pays. Le preuve, c'est que le Star et la Gazette de Montréal sont tombés d'accord pour la première fois depuis des années. Ce n'est qu'un témoignage de l'acclamation unanime qui a salué cette nomination d'une extrémité à l'autre du Canada.

L'honorable chef de l'opposition (l'honorable M. Willoughby)—qu'on me permette de le désigner ainsi, bien qu'il soit parfaitement vrai qu'il n'y a pas d'opposition au Sénat comme le disait le représentant du ministère—a parlé avec modération, ainsi qu'il en a l'habitude, et cette modestie excessive qui le caractérise et qu'il tient de ses nombreuses lectures. Il voudrait passer pour un homme très médiocre. A mes yeux, c'est là l'indice le plus certain de la grandeur.

Quelques VOIX: Ecoutez! écoutez!

L'hon. M. CASGRAIN: Il déplore que les négociations relatives à la rétrocession des ressources de la Saskatchewan n'aient pas pleinement contenté cette province. Il déplore aussi que celle-ci n'ait pas d'énergie hydraulique, ni de réserves forestières comme l'Alberta en possède. Pourtant, la Saskatchewan n'est pas trop mal lotie. Je suis loin d'avoir oublié qu'elle a un jour garanti le capital et l'intérêt pour l'établissement de certains embranchements du Grand-Tronc-Pacifique. Et je me rappelle fort bien que, depuis, la Saskatchewan a toujours joui de ces embranchements,

L'honorable M. DANDURAND.

et elle continue d'en jouir. De plus, j'entends dire qu'on y construira d'autres voies ferrées. Mais, que s'est-il passé lorsqu'un gouvernement précédent s'est substitué aux anciens propriétaires? Il a mis la main sur tout et il a fait peser sur les coffres publics, largement alimentés par l'Ontario et le Québec, les garanties et les coupons d'obligation qui atteindraient aujourd'hui une somme énorme.

Eu égard au chiffre des populations respectives, la Saskatchewan renferme à l'heure présente deux fois autant de milles de voie ferrée que la grande province d'Ontario et quatre fois autant que la vieille province de Québec. Le parcours des chemins de fer de la Saskatchewan est une fois et demie plus long que la distance couverte par les voies ferrées du Québec dont la population est trois fois aussi nombreuse. Il n'est que juste et équitable pour l'Ontario et le Québec de faire entrer tout cela en ligne de compte dans le règlement, et il me semble que, si des deniers doivent être distribués, l'Ontario, le Québec et les autres provinces ont une belle occasion d'en obtenir une part. Je ne dis pas qu'il n'était pas sage de subventionner ou de construire ces chemins de fer; mais pourquoi y aurait-il quatre milles de voie ferrée dans la Saskatchewan contre un dans la province de Québec. Dans celle-ci, il y a 500 habitants par mille, tandis qu'il n'y en a que 125 dans l'autre, de sorte qu'il y a trop de chemins de fer dans la Saskatchewan, ou bien, il n'y en a pas assez dans le Québec.

L'honorable M. LAIRD: Ces lignes appartiennent aujourd'hui à l'Etat.

L'honorable M. CASGRAIN: Je n'entends pas déclarer la guerre. Je veux simplement voir régner l'équité et la justice. La prospérité de la Saskatchewan est merveilleuse. Dans les bonnes années, on y récolte presque autant de blé que dans les deux autres provinces des prairies.

L'honorable M. LAIRD: On en récolte plus que cela.

L'honorable M. CASGRAIN: De temps à autre, il y a une mauvaise année dans le sud de la province par suite de la sécheresse ou pour une autre cause, mais qu'y peut-on faire? Cette année, le Pacifique-Canadien, nous diton, dépensera près de 50 millions de dollars pour améliorer ses lignes et en établir d'autres. Le National-Canadien en dépensera au moins autant, puisqu'il a 22,000 milles de voie ferrée contre les 14,000 milles du Pacifique-Canadien. Mais, après tout, où en seraient les provinces de l'Ouest si l'Ontario et le Québec n'avaient pas payé les violons? Et d'ordinaire, celui qui paye les violons a le privilège d'indiquer l'air.